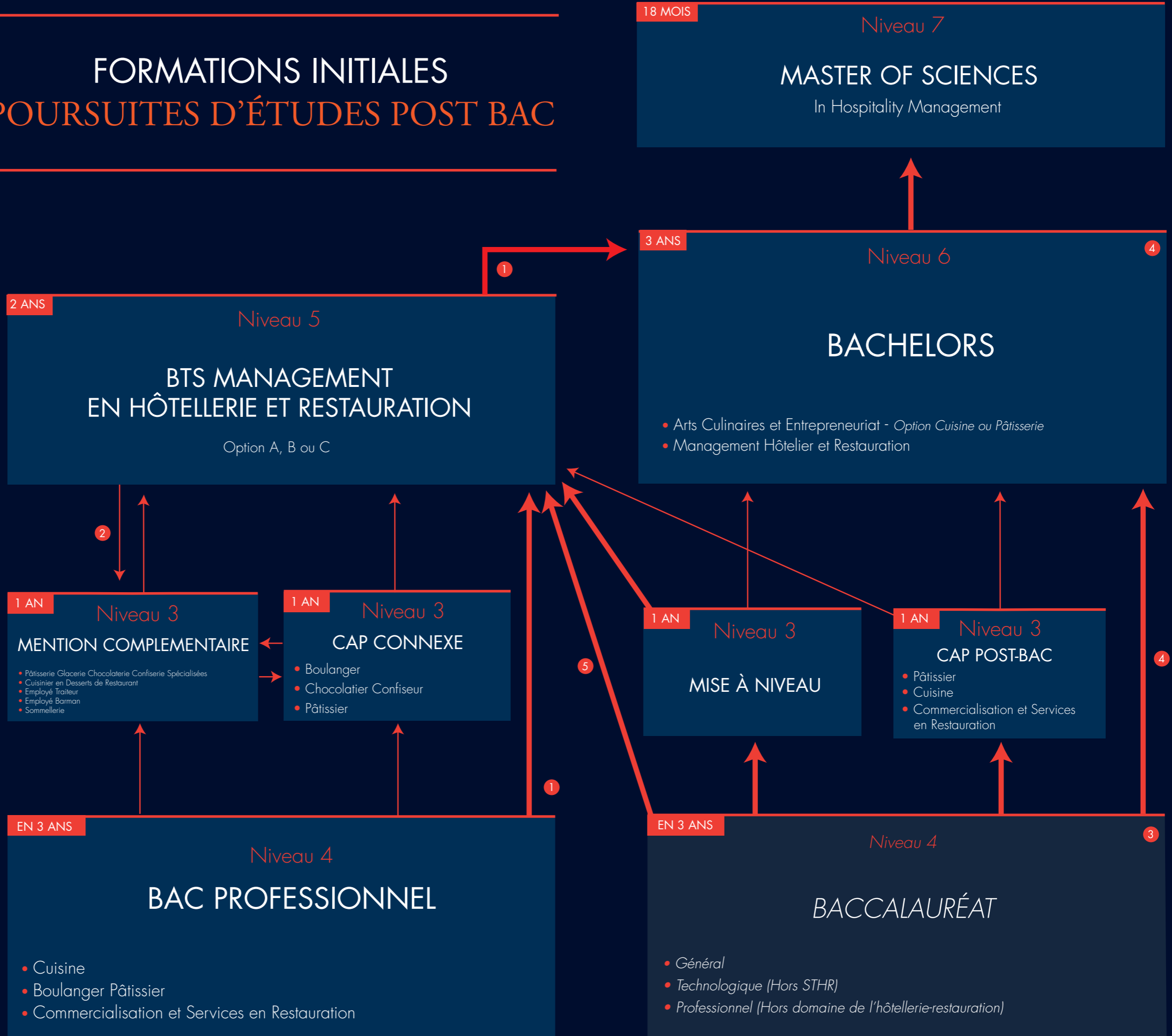




FORMATIONS INITIALES POURSUITES D'ÉTUDES POST BAC



1 Sous conditions de place disponible et après étude du dossier :

- Si obtention du BTS MHR option A ou C, passerelle vers la classe de 3^{ème} année Bachelor Management Hôtelier et Restauration.

- Si obtention du BTS MHR option B après un CAP ou BAC PRO Cuisine passerelle vers la classe de 3^{ème} année Bachelor Arts Culinaires et Entrepreneuriat (option cuisine).

- Si obtention du BTS MHR option B après une Mise À Niveau ou un CAP POST-BAC, passerelle vers la classe de 2^{ème} année Bachelor Arts Culinaires et Entrepreneuriat (option cuisine).

2 Le BTS Management en Hôtellerie et Restauration option A ou B, permet de postuler à certaines MC.

3 Formation non proposée à FERRANDI Paris.

4 Sauf BAC Professionnel.

5 Si obtention d'un BAC Technologique STHR.